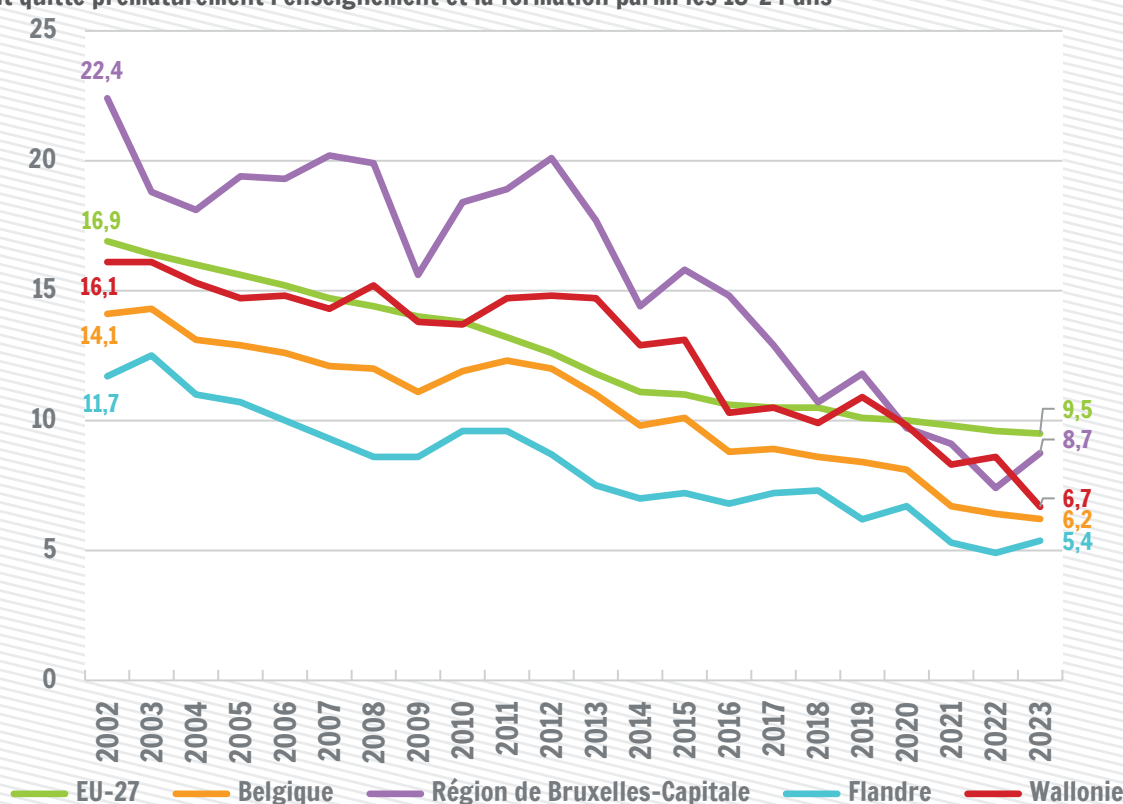


Jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation

6,7%

En Wallonie, en 2023, 6,7 % des 18-24 ans avaient quitté l'enseignement avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire supérieur

Jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation parmi les 18-24 ans



Sources : Eurostat et Statbel - Enquête sur les Forces de Travail (EFT ; moyenne annuelle) ; Calculs : IWEPS

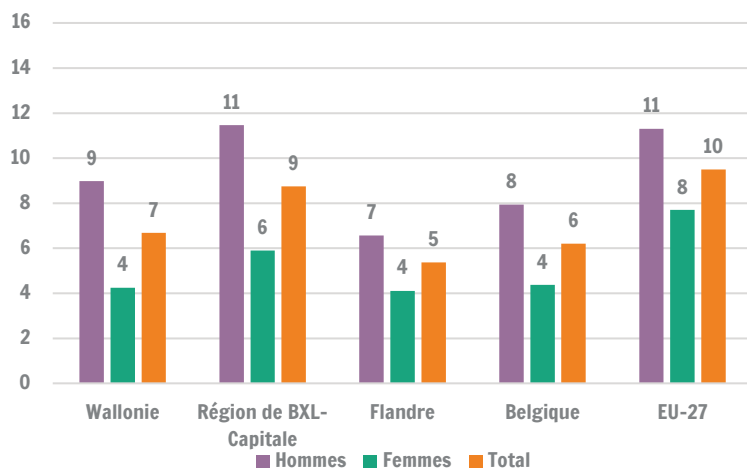
La part de jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation (situation auparavant qualifiée d'« abandon scolaire précoce ») mesure la proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne suivent ni études dans l'enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier, et dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur. Ils représentent, en Wallonie, en 2023, 6,7 % des 18-24 ans. La Wallonie se situe ainsi entre la Région de Bruxelles-Capitale (8,7 %) et la Flandre (5,4 %), et à un niveau plus favorable que l'EU-27 dans son ensemble (9,5 %).

La tendance générale est à la baisse en Wallonie, comme dans les autres régions. Le taux wallon, qui était de 16,1 % en 2002, diminue très progressivement jusqu'en 2013 (14,7 %) ; une diminution notable s'amorce ensuite, faisant passer le taux à 12,9 % en 2014, puis 10,3 % en 2016. Il oscille ensuite autour des 10 %, pour diminuer à nouveau à partir de 2020. Ces fluctuations interannuelles doivent toutefois être interprétées avec prudence. En effet, comme l'indicateur est mesuré sur la base d'une enquête, les intervalles de confiance rendent compte des inévitables imprécisions liées à l'échantillonnage. Ainsi, on peut affirmer avec 95 % de certitude que le taux de jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation parmi les 18-24 ans se situait, en 2023, entre 5,5 % et 7,9 %.

Malgré cette évolution favorable, on reste loin de l'objectif de développement durable (ODD) établi par les Nations Unies pour un enseignement de qualité. Celui-ci vise en effet à ce que tous les jeunes puissent suivre, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire, gratuit et de qualité, et donc à atteindre, d'ici 2030, un taux de jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation de 0 %.

Jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation

Jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation parmi les 18-24 ans, selon le sexe, en 2023



La sortie prématurée de la scolarité touche plus fréquemment les garçons que les filles. En Wallonie, en 2023, 9,0 % des hommes âgés de 18 à 24 ans avait quitté prématurément l'enseignement et la formation, contre 4,2 % pour les femmes. Ce constat s'observe dans les deux autres régions et dans l'Union européenne dans son ensemble. Les écarts hommes-femmes sont toutefois plus marqués pour la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale que pour la Flandre.

Sources : Eurostat et Statbel - EFT ; Calculs : IWEPs

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Le pourcentage de jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation est la part des 18-24 ans qui, le mois précédant l'enquête, ne suivaient ni enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier et dont le niveau de diplôme ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur.

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par Statbel sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. Les chiffres présentés sont extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations interannuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, en raison de la taille limitée de l'échantillon pour cette tranche d'âge. En outre, en raison d'une profonde réforme de l'enquête en 2017, principalement de la méthode d'échantillonnage (passage à un panel rotatif), les comparaisons des chiffres 2017 et des années suivantes avec ceux des années précédentes doivent être interprétées avec prudence. En 2021, le questionnaire a connu une profonde révision.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/faq>

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2025